Le 20 octobre 2011,
Vous élisez le Comité Technique Local

Pour la première fois, le 20 octobre 2011, vous êtes appelé(e) à élire directement vos représentants au Comité Technique Local.

Cette nouvelle instance de dialogue social, composée majoritairement de représentants du personnel, aura plusieurs champs de compétence qui concernent votre vie quotidienne d'agent des Finances Publiques : organisation et fonctionnement des services, évolutions des technologies et des méthodes de travail, formation professionnelle, politique indemnitaire et gestion prévisionnelle des emplois.

La présence d'un syndicat F.O. libre et indépendant a permis de revenir constamment sur les questions fondamentales dans toutes les discussions avec la Direction Locale.

Pour F.O., représenter les personnels cela signifie porter clairement des revendications de progrès en matière d'emplois, d'exercice des missions, de conditions de travail et de rémunérations.

Parce que nous sommes une organisation confédérée, le discours que nous portons auprès de la Direction Locale est relayé par notre Syndicat National auprès du Directeur Général à Paris, par notre Fédération des Finances auprès de la ministre et par notre Confédération au plus haut niveau de l'État.

En votant F.O.-DGFiP le 20 octobre 2011, **vous défendrez d'abord vos revendications.**

Des positions claires sur les sujets qui concernent tous les salariés

F.O. et les retraites

Parce qu'une actualité chasse l'autre, le conflit sur les retraites de 2010 commence à s'estomper dans l'inconscient collectif. Pourtant, la loi votée en urgence le 9 novembre 2010 s'applique effectivement depuis le 1er juillet 2011.
De nombreux collègues en voient aujourd'hui les effets néfastes puisque, obligés de reculer la date de leur départ à la retraite, cela influe sur leurs conditions de vie au travail.

La Confédération Force Ouvrière, qui, seule, avait demandé le retrait du projet de loi initial constate que son analyse sur ce texte « socialement injuste et économiquement inefficace » s'avère malheureusement juste.

F.O. et le Service Public

Dans une période où tous les services publics subissent des restructurations et des suppressions de postes, de moyens et d'effectifs, la brutalité incroyable de la Révision Générale des Politiques Publiques (RGPP) déstabilise les personnels publics.
FO défend et promeut le service public permettant l'organisation collective de la satisfaction des besoins sociaux.

FO défend la neutralité, l'impartialité et l'indépendance de la fonction publique, élément essentiel des valeurs de la République

Le 20 octobre 2011,
Vous élisez le Comité Technique Local

VOTEZ et faites VOTER
POUR LES CANDIDATS F.O.-DGFiP

1 - PESTRE Pierre	AUTUN
2 - ZAIDI Nassima	SAINT GERMAIN DU BOIS
3 - MURET Philippe	CHAROLLES
4 - MILAN Damien	LE CREUSOT
5 - BOUDRY Nadine	PARAY LE MONIAL
6 - JAILLARD Mina	CHALON SUR SAONE
7 - PENOT Catherine	CHAROLLES
8 - BADEY Sylvie	PERRECY LES FORGES
9 - DENIS Marie Claude	LE CREUSOT
10 - DURAND Pascale	SAINT LEGER S/BEUVRAY
11 - GENEVRIER Christiane	PARAY LE MONIAL
12 - JOBARD Pascal	CHALON SUR SAONE
13 - CARVALHO Doris	CHAROLLES
14 - ALUZE Françoise	MACON
15 - SIMON Sébastien	MACON
16 - VARENNE Eric	MACON
17 - MENECIERAnnette	AUTUN
18 - MERLOT Sylvain	MONTCENIS

Pour nous contacter
Section Départementale F.O.-DGFiP
Direction Départementale des Finances Publiques
De Saône et Loire
Pierre PESTRE : 03.85.86.40.21
Sylvain MERLOT : 03.85.55.35.10

➲Vous pouvez également nous retrouver sur notre site web local : http://www.fo-dgfip-sd.fr/071/

Attention : Ceci n'est pas un bulletin de vote. Par ailleurs, les ratures ou panachages entraîneront la nullité de votre bulletin de vote

SYNDICAT CERTIFIÉ - 100% LIBRE ET INDÉPENDANT - FO DGFiP

20 OCTOBRE